

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la mission d'information sur la réhabilitation de l'étang de Berre



La mission d'information a rédigé son rapport sur la réhabilitation de l'étang de Berre après avoir auditionné et rencontré les acteurs concernés par la réhabilitation de l'étang de Berre : scientifiques, institutionnels, professionnels ou associatifs. Elle a également effectué deux déplacements sur place et mis en place une consultation publique sur le site de l'Assemblée nationale entre janvier et mars 2020 pour permettre aux habitants des rives de l'étang de Berre de faire valoir leur point de vue.

A l'issue de ses travaux, la mission formule vingt propositions. Ces dernières s'appuient sur un diagnostic aussi précis que possible de l'état écologique de l'étang de Berre. Elles portent tant sur les actions à mener pour poursuivre sa réhabilitation que sur la nécessité de créer une nouvelle gouvernance pour mener à bien ce projet.

Auteurs du document : DHARREVILLE P., DIARD E., ZULESI J.-M.

Obtenir le document : Assemblée nationale. Commission du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire

Mots clés : ETANG DE BERRE, ETANG DE BOLMON, COMPLEXE DE L'ETANG DE BERRE ET ETANGS PERIPHERIQUES, CANAL DU ROVE

Date : 2020

Type de ressource : Rapport d'études

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : PRLM7476

Langue : Français

Accéder à la notice source : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/index.seam?page=alo&aloid=7476>

Télécharger les documents :

<http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?>

[actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=reEkKT7YNzTNLo47x6-j3II9YOybFCDSsyOoBrVa1j8](http://85.31.222.100/alexandrie-7/dyn/portal/digidoc.seam?actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless&statelessToken=reEkKT7YNzTNLo47x6-j3II9YOybFCDSsyOoBrVa1j8)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/rapport-d-information-depose-en-application-de-l-article-145-du-reglement-par-la-mission-d-informati0>

Evaluer cette notice: